

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Challans Gois Communauté

Agir pour
le développement
du territoire
& le bien-vivre
ensemble

Édito

Ce rapport d'activité marque la dernière année du mandat 2014-2020, au cours duquel j'ai été Président de Challans Gois Communauté. En effet, je ne brigue pas de nouveau mandat au terme de vingt années au service de l'intercommunalité. Cette décision a été difficile à prendre car la tâche fut passionnante, mais les collectivités ont besoin de renouvellement.

Ce bilan retrace l'action de notre Communauté de Communes en 2019. Il permet de faire le point sur nos actions et de réaffirmer notre engagement au service du territoire et de ses usagers.

Depuis début 2016, les travaux liés à la transformation de la carte et des compétences intercommunales de Challans Gois Communauté ont prouvé la volonté des communes à travailler collectivement pour tracer à moyen terme une ligne directrice.

Dans la continuité, l'année 2019 a marqué un point d'étape important dans la vie de notre intercommunalité. En effet, les élus ont souhaité projeter l'action intercommunale sur un plus long terme, l'horizon 2040. C'est dans ce but que nous avons porté une réflexion collective, avec les forces vives du territoire, pour faire émerger de grandes orientations pour que les conditions du « bien-vivre ensemble » soient maintenues et que le développement équilibré dont bénéficie le territoire soit renforcé.

Ce projet de territoire Challans Gois 2040 s'appuie également sur les grands projets et politiques publiques portés par ailleurs par la Communauté de Communes, et qui ont notamment marqué cette année 2019 :

- le Plan Climat Air Énergie territorial,
- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
- la prévention des inondations : rénovation des digues et protection de l'habitat,
- le développement économique, notamment le projet d'implantation d'un site de production d'hydrogène vert,
- la promotion de la destination touristique,
- le développement des services à la population, notamment la création d'une Maison de l'Enfance.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport le contenu du travail mené en 2019.

Avant de conclure, je veux remercier sincèrement mes collègues élus qui m'ont fait confiance et largement aidé à accomplir ma mission au quotidien. Merci aussi à l'ensemble du personnel communautaire, à son encadrement et son directeur Christian Bregeon.

Je souhaite bon vent à Challans Gois Communauté et le meilleur pour la prochaine équipe intercommunale.

Bonne lecture,

Serge RONDEAU

Président de Challans Gois Communauté



Sommaire

- I. Challans Gois : le territoire et l'intercommunalité
- II. La collectivité au service du territoire et de ses usagers
- III. Développer et moderniser le cadre de vie
- IV. Les ressources de la collectivité

TEMPS FORTS 2019



Printemps

Programme **Bien-Vieillir** à Challans Gois

Réunion publique **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Office de **Tourisme Mobile**

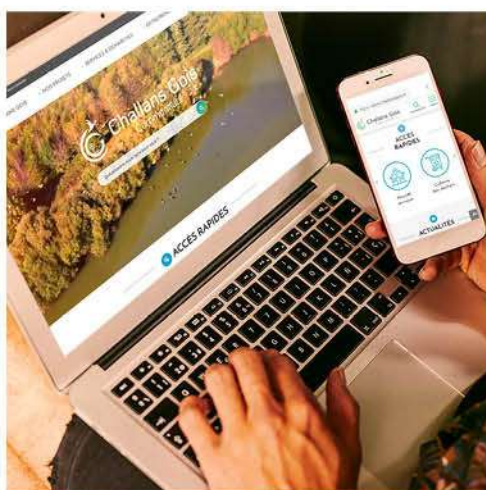
Office de **Tourisme de Sallertaine** inauguré

Été

www.challansgois.fr lancé

Piste cyclable de la Sauzaie inaugurée

Programme Local de l'Habitat 2020-2025 validé



Automne

48^{ème} Tour de Vendée au départ de Challans Gois Communauté

Forum public du **Plan Climat Air Energie Territorial**

Digue Sud du Port du Bec rénovée

Soirées annuelles pour les socioprofessionnels : économie & tourisme



Hiver

Destination GO Challans GOis au Salon des séniors de Nantes

Accompagnement des habitats sur le littoral à la **réduction de la vulnérabilité**

Validation du projet de territoire **Challans Gois 2040**



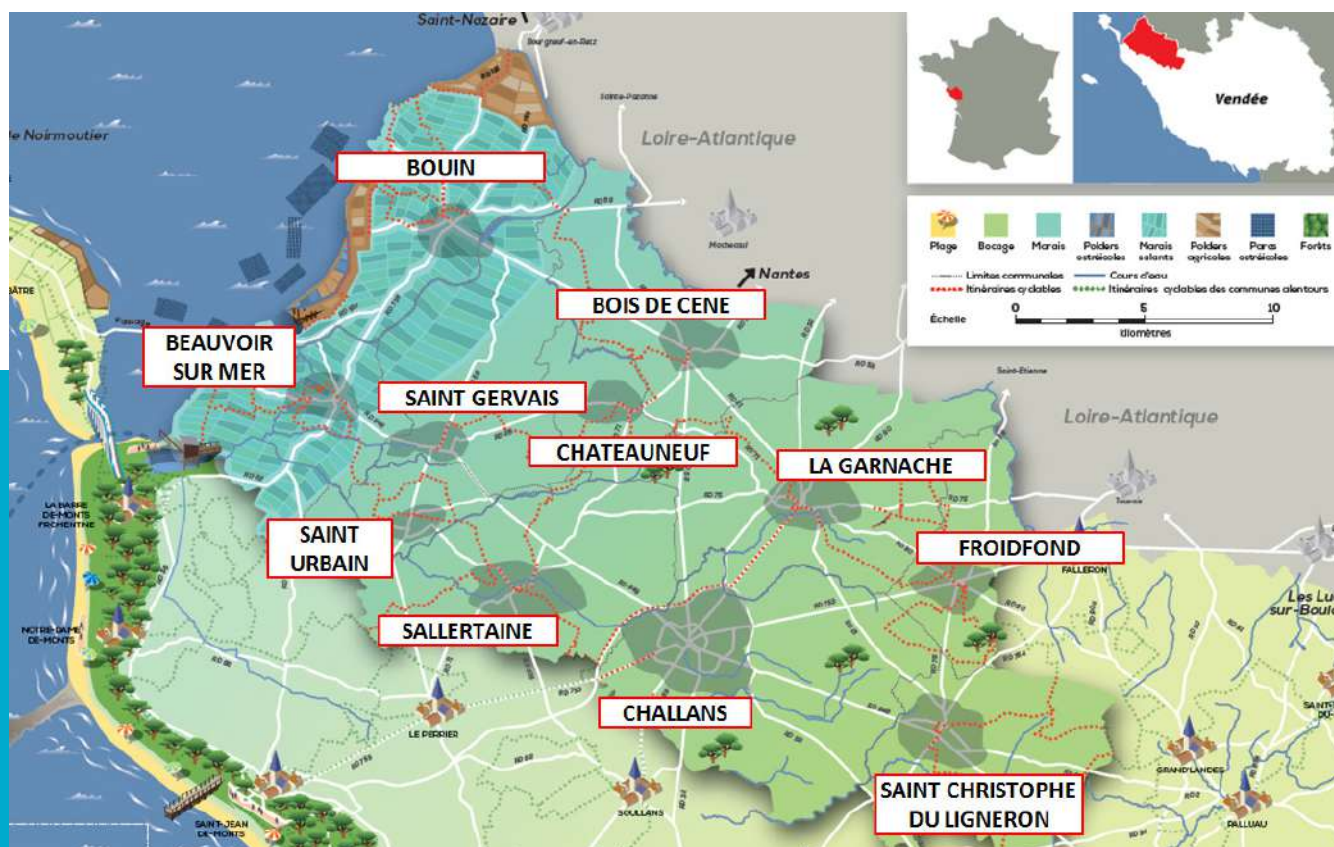
I. Challans Gois : le territoire et l'intercommunalité

1. La carte intercommunale

La Communauté de Communes Challans Gois Communauté a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est née de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Challans et du Pays du Gois, ainsi que du rattachement de la commune de Saint-Christophe du Ligneron.

L'Établissement Public de Coopération Intercommunale associe 11 communes du Nord-Ouest Vendée :

- **Challans**, sa ville-centre, compte plus de 21 000 habitants et un tissu commercial, artisanal et industriel dynamique.
- À l'Ouest, les communes de **Beauvoir-sur-Mer** et de **Bouin** bordées par l'Océan Atlantique, au sein de la baie de Bourgneuf, sont le berceau de production de l'Huitre Vendée Atlantique. Depuis Beauvoir-sur-Mer, le Passage du Gois relie le continent à l'Île de Noirmoutier.
- D'Ouest en Est, le Marais Breton Vendéen, site Natura 2000 s'étend sur les communes de **Saint-Gervais**, **Saint-Urbain**, **Châteauneuf**, **Bois-de-Céné** et **Sallertaine**.
- À l'Est, les trois communes de **La Garnache**, **Froidfond** et **Saint-Christophe-du-Ligneron** se situent dans le bocage vendéen.



Challans Gois Communauté

- 11 communes
- 47 897 habitants en 2017 (INSEE 2020)
- 23 908 logements en 2017 (INSEE 2019)
- 4 592 établissements économiques (INSEE 2015)
- 440 km²
- 21 km de façade littorale

2. Les missions d'intérêt communautaire

Challans Gois Communauté exerce des compétences obligatoires, c'est-à-dire imposées par la loi, mais elle a aussi choisi d'exercer des compétences transférées librement par les communes. **Les champs d'intervention sont multiples. Aucun transfert de compétences n'a été opéré en 2019.**

a. Aménager le territoire pour vivre et travailler dans un cadre de vie de qualité

- > Aménager l'espace & instruire les demandes d'urbanisme
- > Améliorer le logement et le cadre de vie et organiser l'accueil des gens du voyage
- > Déployer les réseaux d'accès à Internet (très haut débit, WIFI)
- > Réaliser des pistes cyclables et sentiers de randonnées

b. Contribuer au développement économique

- > Mener des actions de développement économique
- > Créer, aménager, entretenir et gérer les parcs d'activités et locaux économiques
- > Gérer l'Office de Tourisme intercommunal

c. Préserver et valoriser notre environnement

- > Collecter et traiter les déchets ménagers et assimilés
- > Contrôler l'Assainissement non collectif (SPANC)
- > Assurer la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- > Mettre en place un Plan Climat Air Énergie
- > Alimentation en Eau potable

d. Développer des équipements et des services à la population.

- > Mener et soutenir des actions sociales : Relais Intercommunal Assistants Maternels, future Maison de l'Enfance, portage de repas à domicile, prévention de la dépendance des séniors
- > Sensibiliser à la sécurité routière et favoriser l'apprentissage de la natation en milieu scolaire
- > Construire, entretenir et faire fonctionner des équipements sportifs (Haras des Presnes, espaces aquatiques)

3. Une équipe et des services communautaires à l'œuvre

Serge RONDEAU a été élu Président de Challans Gois Communauté le 12 janvier 2017. **Le Conseil Communautaire est composé de 39 élus du territoire, ainsi que de 4 élus suppléants.**

En 2019, les élus ont choisi de conserver l'application de droit commun pour la constitution de l'assemblée communautaire pour le prochain mandat. **À compter de mars 2020, le Conseil Communautaire sera donc composé de 38 sièges et 4 suppléants.** Beauvoir-sur-Mer occupera 3 sièges (contre 4 actuellement).

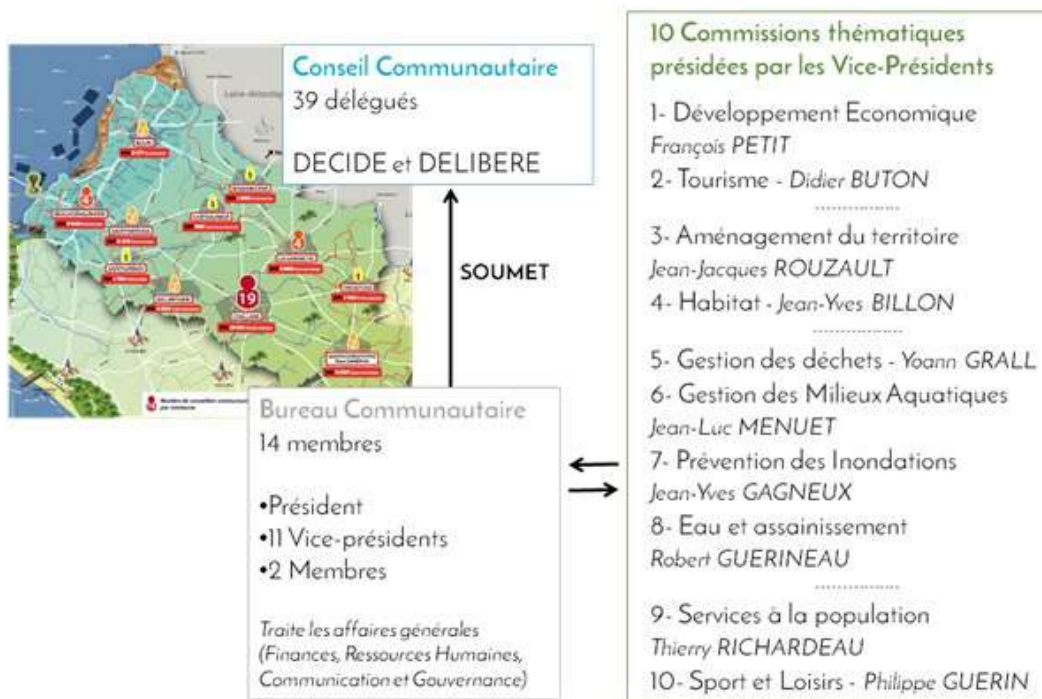
Le Conseil se réunit en moyenne une fois par mois pour débattre et voter les projets communautaires proposés par le Bureau Communautaire. Afin de travailler les dossiers en amont, chaque élu est membre d'une commission de travail thématique, présidée par un des 11 Vice-présidents.



- 1 : Thierry RICARDEAU, Robert GUERINEAU, Serge RONDEAU, Claude BARRETEAU, Jean-Luc MENUET
- 2 : François PETIT, Jean-Yves BILLON, Francette GIRARD, Philippe GUÉRIN, Didier BUTON, Yoann GRALL
- 3 : Annie TISSEAU, Claudie PELLOQUIN, Jean-Yves GAGNEUX, Jean-Jacques ROUZAULT
- 4 : Sylviane BRUN-BOUTET, Julien QUEREAU, Sophie LANDREAU
- 5 : Marie-Josée BROSSET, Cyril GENAUDEAU, Corine VRIGNAUD, Guy THOMAS, Christian BILLON
- 6 : Lydie GAUTRET, Marie ARNAUD, Sophie BRIEE
- 7 : Rémi PASCRAEU, Colette JAUNET, Béatrice KARPOFF, Denis TESSON, Sandra DEBORDE-LAVERGNE
- 8 : Patricia BERNARD, Marcel NEAU, Bernard SACHOT, Martine BARRAU, Florence MENUET
- 9 : Thomas MERLET, Jean-Michel MARSAC, Michel QUAIREAU, Pascal GADE

(Noms des élus par rangées de bas en haut - de gauche à droite)

Le Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire et les Commissions thématiques ont chacun un niveau d'intervention défini. Certains élus municipaux non communautaires participent au travail des commissions thématiques.



En 2019, la réunion du Conseil Communautaire de juillet a été décentralisée à Saint-Urbain. Cette réunion a été précédée d'une visite des principaux équipements et projets de la commune, pour les élus communautaires et municipaux.

4. Porter un projet pour le territoire : Challans Gois 2040

L'élaboration du Projet de Territoire Challans Gois 2040 a mobilisé toute l'année 2019 les élus, les services et les forces vives du territoire (monde économique et agricole, secteur des services et de la santé, acteurs socio-éducatifs, milieu culturel, sportif et associatif...). En initiant ce projet, les élus et le Conseil de Développement de Challans Gois souhaitaient réfléchir collectivement à l'avenir du territoire et susciter des initiatives & actions des forces vives.

Le projet a pour but de donner plus de sens et de visibilité à l'action conduite depuis la fusion intercommunale. Il trace à moyen et long terme une ligne directrice commune, pour maintenir le développement et les conditions du « bien-vivre ensemble ». Un cabinet extérieur a été mandaté pour accompagner la démarche.





L'élaboration du projet a été menée de manière **participative** avec notamment : des entretiens individuels ou groupés, deux ateliers collaboratifs avec les forces vives et un atelier dédié aux élus.

Ce travail a abouti :

- à la réalisation d'un diagnostic,
- à l'identification de 11 ambitions,
- et de 32 objectifs partagés.

a. Des enjeux identifiés

Le territoire de Challans Gois est **attractif et dynamique** tant par son **économie**, sa **démographie**, son **environnement** que par ses **équipements**. Mais le diagnostic du territoire a également fait ressortir des problématiques auxquelles le projet de territoire souhaite répondre :

- Une **croissance démographique régulière**, mais également une **tendance forte au vieillissement** d'une part de la population et une difficulté à fixer les jeunes,
- Une **dynamique économique reconnue** dans les services et commerces, ainsi que dans l'artisanat et l'industrie, sans oublier les métiers de la mer, mais une **fragilité du secteur primaire** (élevage agricole en particuliers),
- Des activités et un **développement résidentiel** importants, mais un **étalement urbain** et une **pression foncière de plus en plus forte**,
- Un **impact des aménagements** sur nos **milieux naturels** qui doit être mieux maîtrisé alors que plus d'un tiers du territoire est concerné par d'éventuelles **submersions marines** et inondations terrestres,
- Des **services publics multiples**, mais sans réelle **cohésion** entre eux, des démarches administratives de plus en plus complexes et le sentiment des usagers d'une **perte de proximité** et de la **pénurie de certains services** (notamment l'offre de soins).

b. Une stratégie et un plan d'action engagés

À travers ce projet, les élus et les membres de la société civile ont souhaité recenser **les principaux besoins et enjeux majeurs** du territoire et d'y apporter les réponses les plus adaptées pour :

Faire perdurer les dynamiques de développement en place, en adaptant le modèle actuel aux contraintes et sensibilités des milieux naturels, avec en toile de fond le souhait de conserver les équilibres économiques et les conditions « du bien vivre ensemble ».

- **Pour un territoire attractif, actif et dynamique**

Accompagner une économie dynamique et équilibrée - Soutenir des secteurs d'activité en devenir - Observer la conjoncture économique locale et soutenir l'emploi

- **Pour un territoire écoresponsable et agréable à vivre**

Garantir l'intégrité et la fonctionnalité des milieux naturels - Aménager et urbaniser durablement le territoire - Faciliter l'installation des jeunes, les parcours résidentiels et la mixité sociale - Moderniser les infrastructures de déplacement et promouvoir les mobilités décarbonées, partagées et collectives.

- **Pour un territoire harmonieux, accessible et inclusif**

Préserver la santé des habitants - Favoriser la solidarité entre les habitants et leur participation à la vie du territoire - Maintenir les services publics : conjuguer proximité et numérique - Apporter loisirs, éducation et culture à tous.



II. La collectivité au service du territoire et de ses usagers

1. Accompagner le développement économique

a. Proposer des terrains et des bâtiments économiques variés et adaptés

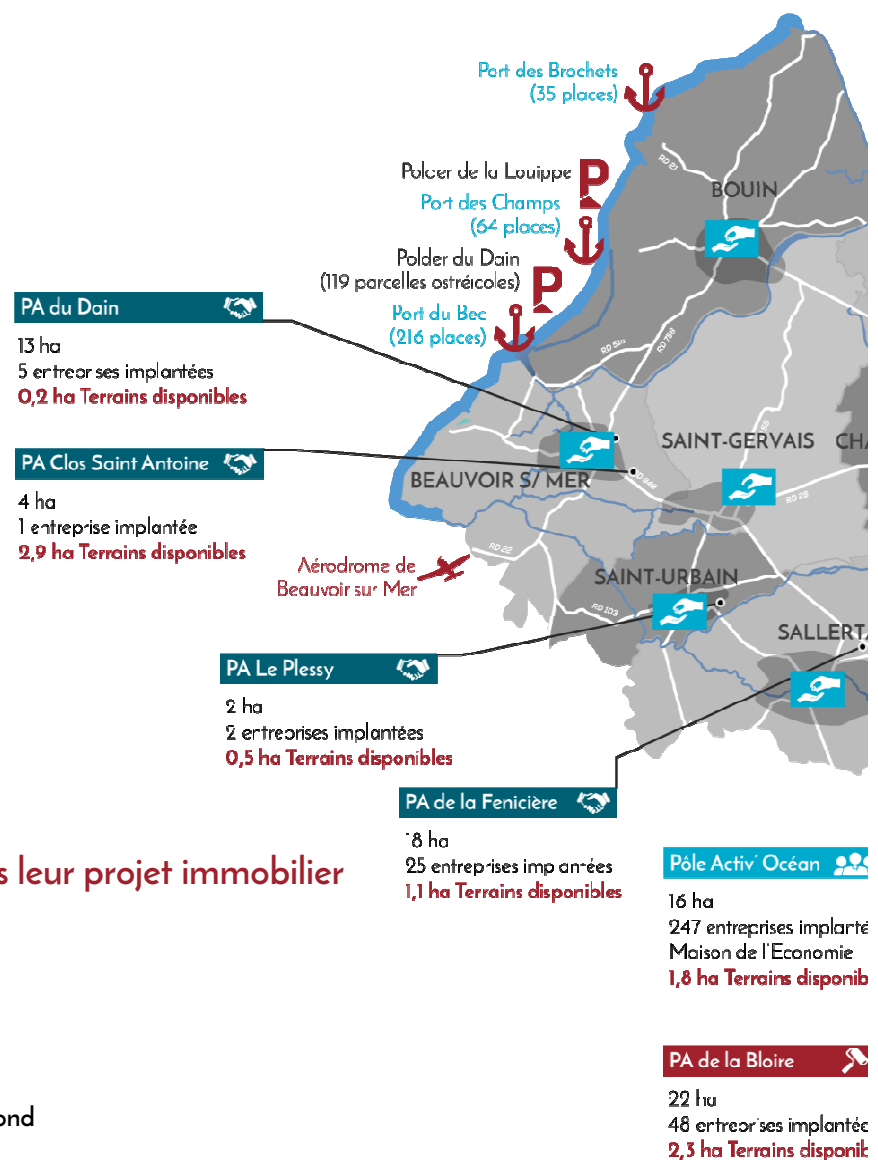
En 2019, Challans Gois Communauté assure la gestion de :

- 15 parcs d'activités, représentant 41 hectares de terrains restant à commercialiser,
- 30 locaux dédiés à l'implantation d'entreprises à la location ou à la vente (à 97% occupés),
- la Maison de l'Économie à Challans et un espace de bureaux à Beauvoir-sur-Mer.

En 2019, elle a notamment acheté 9,6 ha de réserve foncière, à Challans, Beauvoir-sur-Mer et Bois-de-Céné et a réalisé des travaux de finition dans les parcs d'activités à Sallertaine et à Saint-Christophe-du-Ligneron.

Elle accompagne ainsi les entreprises à chaque étape de leur évolution :

- pour leur création : des modules de taille réduite (environ 130 m²) en village artisanal aux conditions accessibles et flexibles (loyer modéré, aménagement intérieur ou module brut...),
- pour leur développement : des ateliers relais plus grands (plus de 300 m²) à louer ou à vendre, ainsi qu'un large choix de terrains en parcs d'activités dans toutes les communes.



17 entreprises accompagnées dans leur projet immobilier

2 ha vendus pour près de 1,3 M€

- 5 700 m² au Pôle Activ' Océan à Challans
- 5 800 m² au PA Caprera à Bois-de-Céné
- 3 500 m² au PA du Plessy à Saint-Urbain
- 1 500 m² au PA des Judices à Challans
- 1 000 m² au PA des Terres Neuves à Froidfond

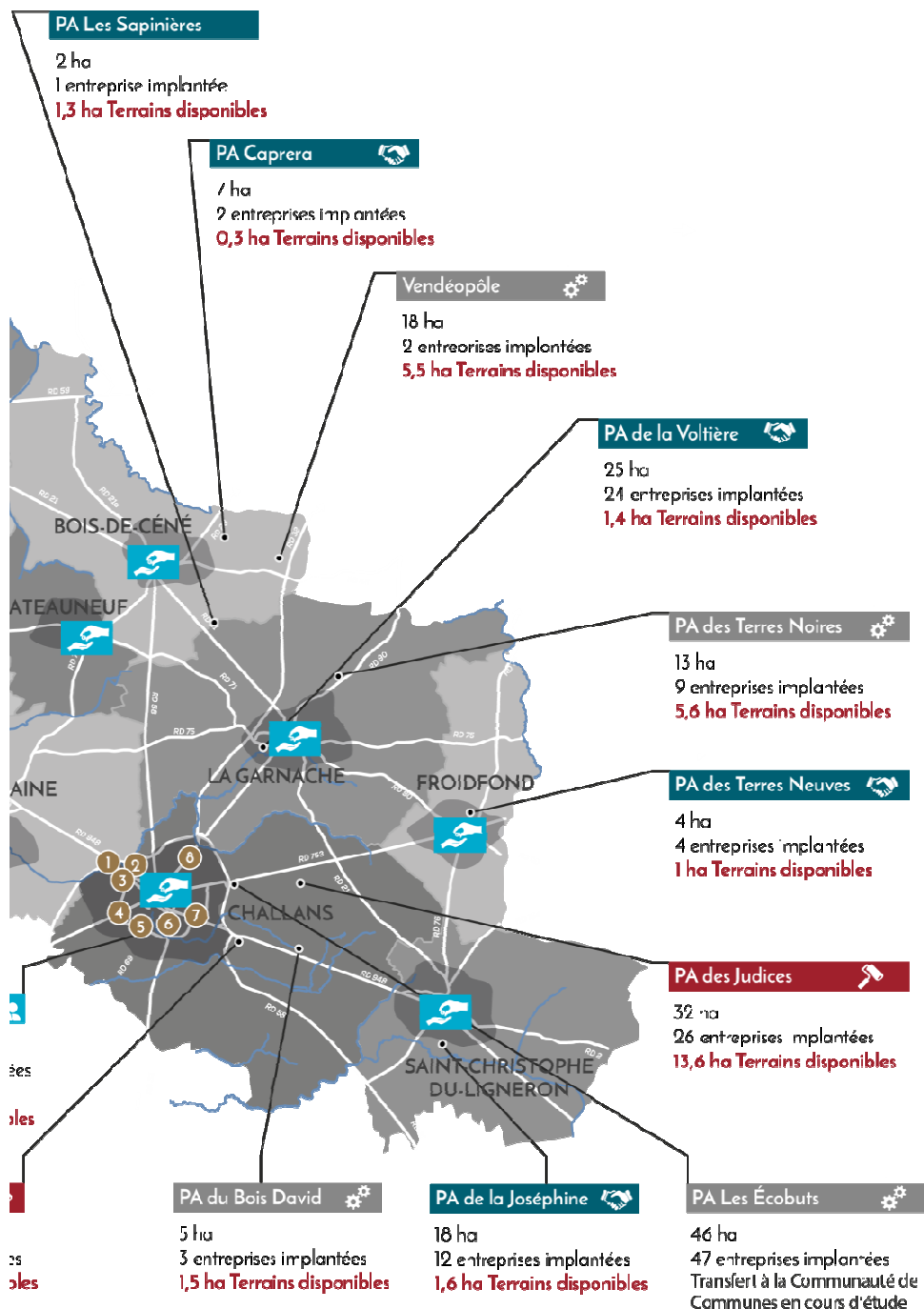
3 bâtiments vendus

- 2 locaux (508 m² au total) au Village Artisanal de la Bloire à Challans
- 1 local de 110 m² au PA de la Joséphine à Saint-Christophe-du-Ligneron

IMPLANTATION D'UN SITE DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT AU PORT DU BEC À BOUIN



Afin de permettre l'implantation de ce projet, Challans Gois Communauté a acheté des terrains et a prévu la construction d'un bâtiment industriel avec bureaux de 840 m² au Port du Bec à Bouin, dès 2019. Il sera loué à la société LHYFE. Le coût des travaux est estimé à 2,1 M€ HT. **Les travaux débuteront au printemps 2020.** Ce site unique en Europe appliquera un procédé de production d'hydrogène vert reposant sur l'électrolyse d'eau de mer, à partir d'électricité fournie par les éoliennes du polder. Cette solution d'avenir pour l'environnement et la santé publique permettra ainsi de produire un carburant qui n'émet aucun CO₂, ni dans sa production ni dans ses émissions.



PARCS D'ACTIVITÉS

- Activité artisanale
- Activité industrielle
- Activité tertiaire
- Activité de proximité (artisanale et commerciale)

COMMERCE

COMMERCE DE CENTRE-VILLE
(+ de 300 commerces à Challans)

ZONES COMMERCIALES

- ZC Les Rives Romaines
- ZC de Pont-Habert
- ZC des Alizés
- ZC rte de St Jean de Monts
- ZC rd-point de la Surprise
- ZC de la Porte des Sables
- ZC rte de la Roche sur Yon
- PA de la Romazière
27 ha / 100 entreprises implantées

Ces périmètres ainsi que les ports et polders ne relèvent pas des compétences de la Communauté de Communes

b. Accompagner le développement des entreprises

1. Être au plus près des porteurs de projet

En 2019, près de 170 porteurs de projet ont été accompagnés dans leur démarche d'entrepreneuriat par Challans Gois Communauté. 45% d'entre eux pour la création-reprise d'une entreprise, 18% pour leur développement et 30% concernant de l'immobilier et du foncier. Le Service économique les informe, les oriente et les accompagne sur divers sujets (aides et financements, foncier et immobilier économique, emploi...). Pour répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs, il s'appuie sur son réseau de partenaires : organismes consulaires, région des Pays de la Loire et Solutions&Co, Pôle Emploi, Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique...



Challans Gois Communauté participe également au financement des entreprises en création, en reprise ou développement grâce à son implication et son soutien financier à 3 associations (41 324 € de subventions au total en 2019).

- L'Association INOV a soutenu 16 créations, 6 reprises et 1 développement en accordant 183 625 € en prêts d'honneur, permettant la création et le maintien de 52 emplois,
- L'Association France Active a accompagné 8 entreprises en garantie bancaire (167 050 € au total) et en prêts d'honneur pour 7 500 €, permettant la création et le maintien de 58 emplois,
- L'Association ADIE a délivré 17 105 € en microcrédits à 6 créateurs d'entreprises, leur permettant de créer leur propre emploi.

2. Animer le réseau économique : la soirée annuelle des entreprises

« Attirer et fidéliser les talents dans nos entreprises » est un sujet au cœur des préoccupations de toutes les entreprises. Cette thématique a rythmé la soirée du 6 novembre, à La Garnache. 160 participants ont entendu les témoignages d'employeurs locaux : Stéphane Maurice et Pascal Billet de SLI Blanchisserie, Guillaume Dupé de DIR'ELEC et Régis Préault Pro Display. Le Pôle Emploi et la MDEDE ont présenté différents outils à disposition des entreprises et des candidats. Puis, Philippe Pierre, docteur en sociologie a animé une conférence sur les nouveaux modèles d'organisation au travail.

3. 2019 : dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprise

- En faveur des entreprises industrielles, conditionnée par la création d'emplois

Challans Gois Communauté a mis en place une aide directe pour l'investissement immobilier d'entreprises souhaitant créer ou développer des activités industrielles sur le territoire.

En 2019, 2 entreprises (LACA à Sallertaine et SLI Blanchisserie à Beauvoir-sur-Mer) ont bénéficié de 130 000 € au total, pour une prévision de 230 emplois dans les 3 ans.



- En faveur de l'artisanat et du commerce

Les professionnels peuvent bénéficier de fonds européens LEADER 2014-2020 assortis d'une aide de Challans Gois Communauté pour leur projet d'aménagement et/ou de modernisation.

En 2019, 3 entreprises (Absolutifs et Pro Display à Challans et SG Création à La Garnache) ont perçu un montant global de près de 50 000 €.

c. Mener des actions pour favoriser l'emploi

Challans Gois Communauté apporte son soutien à la Mission Locale Atlantique Vendée (46 547 €) qui a accompagné en 2019 498 jeunes dans leur recherche d'emploi, la formation et l'orientation professionnelle.

En avril 2019, la Communauté de Communes a soutenu pour la 3^{ème} année le forum « Emploi et Alternance » porté par la Mission Locale Atlantique Vendée. Plus de 230 visiteurs s'y sont rendus.



2. Faciliter la vie des administrés

a. Participer à l'épanouissement des enfants

1. Le Relais Intercommunal Assistants Maternels (RIAM) au service de la petite enfance

Le RIAM est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Animé par des professionnels de la petite enfance, le RIAM intervient en itinérance sur les 11 communes, avec un lieu d'accueil et d'information permanent situé à Challans.

- > **Pour les professionnels** : le RIAM anime et professionnalise le réseau des assistants maternels, notamment lors de rencontres collectives. **En 2019, 165 assistants maternels** ont été accompagnés par le RIAM.
- > **Pour les enfants** : le RIAM organise des activités d'éveil collectives pour les enfants accueillis par les assistants maternels. **En 2019, 261 ateliers d'éveil** ont accueilli **plus de 450 enfants** au sein de toutes les communes.



Le territoire compte

382 assistants
maternels
dont 340 sont en activité

Ci-contre :
Matinée d'éveil du RIAM - juillet 2019

- > **Pour les parents** : le RIAM informe et accompagne les parents pour la garde de leurs jeunes enfants, sur les formalités administratives et met en relation les parents avec des assistants maternels se déclarant disponibles.

En 2019, le RIAM a eu 461 contacts différents auprès de parents.

Le RIAM a également mis en place **une nouvelle action pour accompagner la parentalité en 2019** : 3 ateliers d'éveil psychomoteur et 1 atelier d'éveil musical, animés par des spécialistes, ont réuni **482** enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents.

De plus, **une conférence sur les pleurs de l'enfant** s'est déroulée en novembre 2019.



2. Sensibiliser à la sécurité routière

Challans Gois Communauté sensibilise les enfants des écoles primaires publiques et privées à la sécurité routière.

L'éducation routière est organisée sur l'ensemble du territoire de Challans Gois Communauté avec des interventions du CP au CM2 (Beauvoir sur Mer, Bouin, Saint-Urbain, Saint Gervais et Saint-Christophe du Ligneron) et du CE2 au CM2 (sur les six autres communes).

L'éducation routière est dispensée sous forme d'interventions théoriques (en classe) et pratiques en milieu protégé (parking, cour d'école) et/ou en milieu ouvert (ville, routes). Ces interventions sont organisées en concertation avec les équipes pédagogiques des différentes écoles.

1 029
élèves sensibilisés



3. Participer à l'apprentissage de la natation

Challans Gois Communauté dispense des cours de natation pour les élèves du cycle 1 conformément au programme officiel de natation scolaire (savoir nager) et assure le transport des élèves vers les piscines de Beauvoir sur Mer et de Challans.

Chaque école du territoire bénéficie de deux créneaux de dix séances. Les écoles de Challans bénéficient quant à elles d'un créneau par classe.

En 2019, ce sont **25 écoles** qui ont pu bénéficier de créneaux. Ainsi, **2 163 enfants ont été sensibilisés et 900 séances ont été organisées.**

À moyen terme, le nombre de créneaux mis à disposition des écoles augmentera en lien avec l'ouverture d'un nouveau centre aquatique intercommunal à Challans, et ce, conformément aux programmes de l'Éducation nationale.

À partir de 2022, dans le cadre de la délégation de service public (DSP), les créneaux d'accueil des scolaires (1^{er} et 2nd degré) seront augmentés et un encadrement pédagogique de qualité sera maintenu.



b. Améliorer le cadre de vie des ménages

1. Favoriser l'amélioration de l'habitat

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, la Communauté de Communes a mis en œuvre une **Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. L'OPAH 2015-2018, a été reconduite jusqu'en 2020. Sur l'année 2019, **près de 6 000 000 € de subventions** pour la **réhabilitation de près de 600 logements**.

Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier **d'aides financières pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, de maintien à domicile ou de rénovation globale**. L'OPAH est menée par Challans Gois Communauté, en partenariat avec l'**ANAH** et le **Conseil Départemental de Vendée**. Sa gestion technique a été confiée à l'association SOLIHA, qui accompagne les propriétaires, de la définition des travaux à réaliser jusqu'au paiement des subventions.

> En 2019, 99 projets de rénovation accompagnés par l'OPAH ont été terminés ou engagés dont :

- o 41 pour le maintien à domicile
- o 50 pour la rénovation énergétique
- o 5 rénovations de locatifs
- o 3 logement indigne



Avant / après : exemple de rénovation globale

L'OPAH a généré en 2019 plus de **2,5 M€ de travaux** pour **1 M€ d'aides attribuées**, dont 60 000 € de Challans Gois Communauté. Une aide à destination des copropriétés qui effectuent des travaux d'économie d'énergie a également été mise en place, aucune aide n'a encore été attribuée.

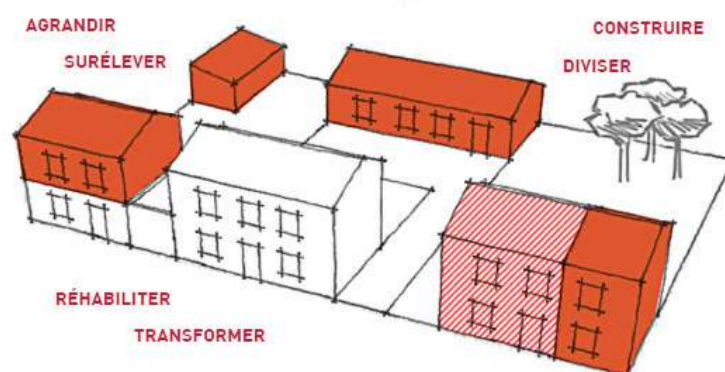
En 2019, 3 familles ont également pu bénéficier du dispositif « **Eco-Pass** » du Département de la Vendée en partenariat avec Challans Gois Communauté.

Ce programme octroie une prime aux ménages devenant propriétaires dans l'ancien et qui effectuent des travaux d'économie d'énergie : 1 500 € de Challans Gois Communauté et 1 500 € du Département de la Vendée. L'animation du programme est réalisée par l'ADILE de Vendée : elle accompagne gratuitement les usagers de la définition du projet, à la projection des économies et du confort générés par les travaux jusqu'au paiement des subventions. Cette prime est cumulable avec les aides de l'OPAH.

2. Conseiller pour bien construire

Challans Gois Communauté propose une **permanence conseil gratuite à destination des habitants du territoire** qui ont des **projets de construction ou de rénovation, en partenariat avec un architecte du CAUE** (Conseil Architecte Urbanisme et Environnement). Les permanences ont lieu sur rendez-vous tous les quinze jours à Challans et à Beauvoir sur Mer.

En 2019, **21 propriétaires ont pu rencontrer l'architecte**.



3. Permettre aux ménages les plus fragiles d'accéder à un logement

Habitat et humanisme permet aux **personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent**, adapté à leur situation et leurs ressources. Challans Gois Communauté participe au financement de l'association (15 000 € en 2019). Sur le territoire intercommunal, Habitat et Humanisme possède une **pension de famille de 12 places et des logements en diffus**. Elle a **accompagné 67 demandeurs de logements en 2019**.

D'autre part, Challans Gois Communauté a participé au financement d'un Fonds de Solidarité Logement (FSL) (10 000 € en 2019) qui aide les personnes les plus démunies à payer leurs charges de logement (factures, loyers, assurances, déménagement...). Cela a permis d'accompagner **87 ménages** (42 prêts et 45 aides financières).

c. Favoriser le maintien à domicile des plus âgées

Challans Gois Communauté est un territoire très attractif notamment pour les plus de 60 ans, aussi elle souhaite participer au bien vieillir chez soi pour prévenir les dépendances.

1. Permettre aux aînés de vivre dans un logement adapté

Dans le cadre de son OPAH, Challans Gois Communauté a souhaité donner une place importante à l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie due à l'âge et/ou au handicap**. L'adaptation du logement pour **bien vieillir chez soi** peut consister en la création d'une douche à l'italienne, l'aménagement des accès extérieurs, l'installation d'un monte-escalier...

En 2019, **41 projets pour faciliter le maintien à domicile** des personnes âgées (plus de 70 ans) ou en perte d'autonomie ont été accompagnés.

Opération accessibilité : SOLHIA Truck

En décembre 2019, une opération de sensibilisation et de conseil sur l'adaptation du logement pour le maintien à domicile des seniors a été mise en place à Challans. **En complément des aides de l'OPAH pour les travaux de maintien à domicile, SOLiHA a mis en place « Le Truck »** : un service mobile d'information sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées de plus de 60 ans. **Pensé comme une maison ambulante, il permet de tester ce qu'il est possible d'intégrer dans son logement** : adaptation de la cuisine, de la salle de bain, outils domotiques, astuces techniques...



2. Portage de repas à domicile

Challans Gois Communauté propose aux personnes de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes handicapées, un service de portage de repas à domicile. Le service tient compte des spécificités des régimes de santé et est très souple (choix de fréquence, sans engagement dans la durée, mise en route du service en 24h...).

La collectivité qui organisait ce service pour 7 communes s'est élargie aux communes de **Bouin, Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais et Saint-Urbain en septembre 2019**. Cette nouvelle tournée représente **50 nouveaux bénéficiaires du service et environ 1 000 repas par mois**. Une organisation des livraisons en 5 jours sur 7 (lundi au vendredi) a également été mise en place.



Afin de rendre un service le plus accessible possible (8,90 € / repas au 1^{er} janvier 2019), la collectivité assume un reste à charge de 1,46 € par repas.

359 bénéficiaires
45 196 repas livrés

3. Prévenir les risques de dépendance des séniors

Depuis juin 2018, le service CLIC Coord'âge (lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage), a été internalisé au sein de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille, sous le nom SAMSAD : Service d'accompagnement médico-social à domicile. La compétence de prévention de la perte d'autonomie des séniors a été transférée à Challans Gois Communauté.



En 2019, le service Prévention dépendance des Séniors a élaboré un programme d'actions **de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans** autour de temps collectifs (conférence, ateliers, forum, spectacle, groupe de parole...) favorisant :

- le bien-vieillir,
- le maintien en bonne santé,
- la prévention des risques liés à l'âge,
- la prévention des maladies...

17 actions
+ 680 participants

6 conférences & rencontres d'information & de conseil pour prévenir : les AVC, les risques du cancer, le mal-être et les risques de suicide.

11 ateliers et temps de partage pour la mise en pratique

➤ 8 ateliers de prévention de santé

- Tonification et remusculation du corps
- Histoire et mémoire de nos villages en Marais Breton
- Atelier de Rigologie : Rire et Santé

➤ 3 rencontres de partage autour d'un spectacle participatif « Souvenirs aux petits oignons »



Le programme 2020 prévoit **26 temps d'échanges, ateliers et conférences**, dont **des nouveautés** comme la prévention routière, les ateliers numériques, des cafés séniors...

d. Organiser l'accueil des gens du voyage

Challans Gois Communauté organise l'accueil des gens du voyage sur le territoire en 2019. **La gestion de l'aire d'accueil et de l'aire de grands passages de Challans est réalisée en régie par le Pôle Aménagement.**

3. Participer au développement de l'offre de loisirs du territoire

a. Des lieux de loisirs et d'activités

1. Espace Aquatique à Beauvoir-sur-Mer



L'Espace Aquatique dispose d'un bassin de 25 mètres de long et de 1,10 m à 2,10 m de profondeur avec 4 lignes de nage et une structure gonflable. Les extérieurs intègrent un espace pour les enfants : pataugeoire et jeux pour enfants.

En 2019, l'Espace Aquatique a réalisé environ 13 364 entrées contre 14 472 en 2018 (hors scolaires).

La gestion de l'espace aquatique de Beauvoir-sur-Mer et du nouveau Centre Aquatique intercommunal à Challans sera réalisée en **délégation de service public (DSP) à partir de 2022**. Le projet global de la collectivité porte sur une complémentarité entre les deux sites. Il a ainsi été décidé **d'une large ouverture pour le futur Centre Aquatique à Challans** (sur 12 mois, avec une grande amplitude horaire) et d'une **ouverture sur 7 mois de l'Espace aquatique à Beauvoir-sur-Mer** (fermeture hivernale).

2. Haras des Presnes

Propriété de Challans Gois Communauté, ce **site équestre important** est composé de **nombreux équipements** : carrière, manège couvert, écuries, école d'équitation, station de monte, spring garden...

La délégation de service public pour la gestion du site des Presnes a pris fin le 31 octobre 2018. Depuis 2019, Challans Gois Communauté a donc **repris en gestion directe les infrastructures du site** avec l'organisation suivante :

- **location des bâtiments professionnels** à la SARL Écuries SCHERER et la SARL École d'Équitation des Presnes,
- **conventions d'occupation temporaire** du domaine public, concernant les locaux associatifs,
- **gestion directe** par Challans Gois Communauté des **équipements sportifs et des gîtes**.



À travers ce choix de la **gestion directe**, **Challans Gois Communauté souhaite développer l'attractivité du site**. En **2019**, elle a ainsi investi **265 000 €** : aménagement du paddock, mise en place d'un dispositif automatique d'arrosage des pistes, viabilisation des terrains d'accueil des professionnels, acquisition de 13 obstacles et réhabilitation de deux gîtes touristiques.

Le site a accueilli **7 concours de saut d'obstacles, dont 2 nationaux**.

Pour faciliter toujours plus l'organisation des évènements, **les travaux seront poursuivis en 2020** : réseaux eau potable et électricité, aménagement d'un puits.

b. Des manifestations sportives et culturelles

La Communauté de Communes **apporte son soutien financier aux associations organisatrices de manifestations estivales**. Ces animations œuvrent à la **mise en valeur du patrimoine historico-culturel et paysager** du territoire et participent au rayonnement et à l'attractivité du territoire, notamment d'un point de vue touristique.



1. Manifestations culturelles

Les foires à l'ancienne « Autrefois Challans » : les jeudis 18, 25 juillet, 8 et 22 août 2019 organisées par l'association Autrefois Challans (15 000 €).

Le Festival de l'Île Chauvet, à Bois de Céné - Châteauneuf : concert, comédies musicales et spectacles... du 2 au 10 août 2019 organisé par l'association Terre de l'île Chauvet (15 000 €).

Le festival des Nocturnes de Sallertaine : festival estival d'art de la rue les lundis 22 juillet, 5, 12, 19 août 2019 organisé par l'association l'île aux Artisans (15 000 €).

2. Manifestations sportives



Trois concours hippiques de saut d'obstacle de niveau national ont été organisés en juillet et août par l'association Jump'in Challans à Challans (5 000 €), par l'association SO JUMP 85 (5 000 €) et par l'association Société Hippique Rurale du Gois (5 000 €), sur le site des Presnes à Saint-Gervais.

Les Foulées du Gois :

Épreuve d'athlétisme mythique le 23 juin 2019 organisée par l'association Les Amis du Gois (15 000 €).

Le Tour de Vendée : Challans Gois Communauté a été partenaire de la 48ème édition du Tour de Vendée cycliste qui s'est élancé le dimanche 6 octobre au départ de Challans, sur 65 km à travers les 11 communes du territoire, pour arriver au terme de la course à La Roche-sur-Yon (20 000 €).



3. Soutien pour le fonctionnement de clubs sportifs

Challans Gois Communauté soutient également deux clubs sportifs du territoire évoluant à un niveau national qui organisent un match de gala ou un tournoi sur la période estivale : le Vendée Challans Basket - Club de basket masculin (55 000 €) et le Football Club Challans (30 000 €).

4. Accueillir les visiteurs et favoriser l'attractivité touristique de la destination GO Challans GOis

a. L'Office de Tourisme communautaire

Challans Gois Communauté est compétente en matière de **promotion et de développement touristique**. L'Office de Tourisme communautaire géré en régie directe est rattaché au Pôle Économie/Tourisme.

Le réseau d'accueil compte **4 bureaux d'information touristique** :

- > Ouverts toute l'année : bureaux d'information touristique de Challans & de Beauvoir-sur-Mer
- > Ouvert d'avril à octobre : Maison du Pays du Gois à Bouin
- > Ouvert en juillet et août : un nouveau bureau d'information touristique à Sallertaine, inauguré en juin 2019



Chiffres clés tourisme 2019

4 956 lits touristiques marchands
(1,7 % capacité d'accueil de la Vendée)

33 000 visiteurs
dans les 4 espaces d'accueil

Pour proposer un conseil au plus près des touristes, la collectivité s'est dotée d'un « **Office de Tourisme mobile** ». Ce camion aménagé a été inauguré en juin 2019. Il a réalisé 30 sorties sur le territoire ; lors d'évènements, dans les campings, sur les marchés, au Gois... et 2 700 actes de renseignement ont été réalisés cette première année.

b. Déploiement de la marque touristique GO Challans GOis

Les éditions papier et les supports web (www.gochallansgois.fr et réseaux sociaux) ont été revus afin d'être en cohérence avec les valeurs de la marque de destination. Le « carnet de voyage » regroupe 199 prestations partenaires, dont 23 nouveautés en 2019.

D'autre part, Challans Gois Communauté poursuit la mise en avant de la marque de destination GO Challans GOis **sur la région nantaise**, stratégique, car 28 % de sa clientèle touristique est en provenance des Pays de la Loire. Du 21 au 23 novembre 2019, l'Office du Tourisme et 10 professionnels étaient présents dans le pavillon Loisirs-Tourisme du **Salon des Séniors de Nantes**.



c. Une stratégie touristique et un plan d'actions pour le développement touristique

En 2019, dans la continuité du travail sur la marque touristique, **3 ateliers de travail** ont eu lieu d'avril à octobre 2019. La **stratégie et le plan d'actions** de communication et de développement touristique sur 5 ans sont définis autour **de 5 axes** :

- > **Notoriété - fréquentation** : développer la visibilité de la destination,
- > **Information** : développer l'information touristique sur le territoire,
- > **Panier moyen** : renforcer l'offre touristique (quantitatif - qualitatif),
- > **Fidélisation - prescription** : fidéliser les clientèles touristiques & encourager la prescription,
- > **Piloter** : le développement touristique & observer les retombées.

Les principales actions identifiées dès 2020 portent sur 4 points : **aller au-devant des flux touristiques** en intensifiant l'accueil itinérant (OT mobile) et en aménagement un point info au Passage du Gois ; **augmenter la visibilité de la destination** (salon du Tourisme, Vendée Globe, signalétique) ; **intensifier le rôle d'animateur** de réseau (rencontre des pros, réseau d'ambassadeurs) & **développer l'offre de services « vélo »** (topoguide, valorisation du patrimoine).

Enfin, en septembre 2019, les élus ont voté la mise en place d'une Taxe de séjour dès 2020, prélevée chaque année **du 1^{er} avril au 30 septembre**. Une **réunion d'information s'est tenue dès mai 2019** et les hébergeurs seront **accompagnés** tout au long de l'année 2020 via une plateforme de collecte numérique (formation à la prise en main, assistance continue...).

III. Développer et moderniser le cadre de vie

1. Moderniser les infrastructures

a. Une ZAC sur un emplacement stratégique de l'intercommunalité

Portée et réalisée par les élus de la Communauté de Communes depuis 2013, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Romazière, située sur près de 35 ha en entrée nord de la Ville de Challans, est en passe de devenir un pôle dynamique et attractif constitué d'équipements publics, de commerces, d'artisanat et d'activités tertiaires.



Deux zones d'aménagement :

- > **La partie à l'ouest** de la Route Départementale accueillera des **équipements collectifs** (centre aquatique, Maison de l'Enfance, Centre culturel ou sportif) & des **enseignes commerciales** sur 23 hectares.
- > **La partie à l'est** de la Route Départementale accueillera des **activités tertiaires et artisanales** sur 12 hectares.

À terme, ces deux secteurs seront connectés par **un pont franchissant la Route Départementale** au Nord.

L'aménagement de la partie ouest s'est achevé en 2018. Cette première tranche a représenté un budget de 2,5 M€ HT de travaux et près de 410 000 € HT pour l'achat des terrains. La réalisation de la partie est et du pont interviendra dans un second temps (5 à 10 ans).

b. Un centre aquatique intercommunal vecteur d'attractivité

Le futur Centre Aquatique de Challans Gois Communauté comprendra :

- **trois bassins intérieurs**, un toboggan de 60m, un espace bien-être (spa, sauna, hammam, balnéo...) et un espace fitness
- ainsi qu'**un bassin extérieur**, un espace avec jeux d'eau, pentagliss, solarium...

Le projet est pensé **pour la pratique du sport, l'apprentissage et les loisirs** (pour les familles, les jeunes, les locaux ou touristes, les sportifs membres de clubs ou d'associations, les écoliers, les personnes âgées).



Perspective extérieure du futur centre aquatique



Vue intérieure sur le bassin d'apprentissage

Dans le cadre de la **délégation de service public (DSP)** à partir de **2022**, le futur **Centre Aquatique de Challans** aura :

- une **large amplitude horaire d'ouverture** sur 12 mois,
- une **politique tarifaire visant l'accessibilité** pour tous,
- **différents équipements** mis à disposition **des associations**.

Un chantier ralenti en 2019

Les travaux de terrassement ont débuté le 20 juin 2018. En 2019, les travaux de construction ont été stoppés, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise en charge du Gros Œuvre.

Un premier appel d'offres a été déclaré infructueux en septembre 2019. Suite au deuxième appel d'offre et profitant de conditions économiques plus favorables, **une nouvelle entreprise chargée d'assurer les travaux de gros œuvre du centre aquatique a été retenue fin 2019.**

Le nouveau calendrier pour la réalisation de cet équipement est prévu :

- **Février - Mars 2020** : Préparation, étude et reprise du chantier
- **Mars - Avril 2020** : Début des terrassements et fondations
- **2022** : Livraison

L'ouverture de l'équipement pourrait donc intervenir pour la rentrée 2022.

Le montant prévisionnel total des travaux s'élève à 13,3 M€ HT.

c. Politique Petite Enfance intercommunale et construction d'une Maison de l'Enfance

Challans Gois Communauté a défini et voté **sa politique petite enfance** pour les 5 prochaines années avec les axes suivants :

- **développement du RIAM** : guichet unique « petite enfance », itinérance, démarches en ligne...
- actions de **soutien à la parentalité**,
- soutien et développement **d'autres modes d'accueil** (multi-accueil, micro-crèches Maison d'assistantes maternelles, accueil familial ...),
- **construction** à Challans : **d'une Maison de l'Enfance (ZAC de la Romazière)** et **d'un multi-accueil (centre-ville) de 24 places.**

Concernant la Maison de l'Enfance, cet équipement intercommunal pour l'accueil des jeunes enfants comprendra :

- Un **multi-accueil de 42 places** avec horaires atypiques en lien avec quelques assistantes de la crèche familiale,
- Un lieu **d'accueil parents enfants**,
- Le **RIAM** (Relais Intercommunal Assistants Maternels),
- Un lieu **d'information sur la petite enfance.**



Le lancement des travaux aura lieu à la fin du 1^{er} trimestre 2020.

Le coût des travaux est estimé à **1,58 M€ HT** (bâtiment de **870 m²** et espace extérieur de **1 020 m²**). Des **aides financières** de l'État, de la Région, du Département et de la CAF ont été sollicitées.

L'ouverture de la Maison de l'Enfance est prévue en courant 2021.

En parallèle de l'ouverture de la Maison de l'Enfance en 2021, la **compétence petite enfance sera entièrement transférée à Challans Gois Communauté début 2021**. D'avril à décembre 2019, des **ateliers de travail avec les agents de la ville de Challans et de Challans Gois Communauté** ont eu lieu pour construire le projet de fonctionnement des services : projet éducatif de la structure, future organisation, ressources humaines...

d. Agir pour le déploiement du Très Haut Débit

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), Vendée Numérique (Groupement d'intérêt public qui associe le Département et le SyDEV) en partenariat avec Challans Gois Communauté, le Département, la Région et l'État, déploie un réseau de fibre optique **Très Haut Débit**, essentiel au développement économique du territoire.

1. SDAN 1 finalisé en 2019

Challans Gois Communauté a été choisie comme premier secteur géographique de la Vendée pour déployer le réseau. La première phase de déploiement de la fibre (SDAN 1) prévoit un déploiement de la fibre pour une partie de la population (FttH) et la fibre aux entreprises avec des liaisons dédiées et sécurisées (FttE).

> La Fibre à l'habitant à Challans (FttH)

La première phase de déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné concerne les **13 villes les plus importantes de Vendée, dont Challans**. Les aménagements visent à fournir un accès à la fibre optique à 13 700 foyers de Challans.

- Les premières prises sont raccordables depuis décembre 2017
- **En décembre 2019 : plus de 8 750 prises étaient opérationnelles,**
- Le déploiement est en cours jusqu'en 2020.

> Le Très Haut Débit Radio dans les zones rurales

23 antennes Très Haut Débit Radio (THD Radio) en Vendée, dont 5 couvrant l'intercommunalité, ont été mises en fonction en **juin 2019**. Elles permettent à tous les **particuliers et entreprises du territoire en zone rurale** ne disposant pas d'un accès Internet performant, de bénéficier d'un **réseau THD Radio**, dans l'attente du déploiement de la fibre.



> La Fibre professionnelle (FttE)

La construction d'un réseau de fibre optique dans chaque commune a permis de desservir les **25 Parcs d'activités du territoire** et les équipements publics. Ainsi, les **71 sites prioritaires** (parcs d'activités, bâtiments publics et scolaires, équipements culturels, maisons de santé...) **ont été raccordés à un réseau de fibre professionnelle (FttE)**.

La construction du réseau de fibre FttE a débuté en 2017. **100% des parcs d'Activités étaient raccordés fin 2019** (503 adresses d'entreprises étaient raccordables, soit 85%).

Sur le territoire de Challans Gois Communauté, le déploiement de la fibre optique pour les habitants (FttH) et pour les entreprises (FttE) sur la période 2016-2020 (SDAN 1) représente un coût de 9 M€, financé à 30 % par Challans Gois.

Les habitants et entreprises peuvent constater **leur éligibilité** au THD Radio, à la fibre FttH ou FttE via [la carte interactive de Vendée Numérique](#).

2. SDAN 2 : 100% FttH à l'horizon 2023

Le déploiement de la fibre optique en vue de raccorder 100% des habitants de Challans Gois Communauté se poursuivra jusqu'en 2023. En effet, le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique de 2^{ème} génération (SDAN2) a été adopté en décembre 2017. Cela représentera **17 465 prises FttH** supplémentaires sur le territoire.

2. Sécuriser le territoire et ses habitants

La « Prévention des Inondations » s'inscrit dans la compétence « GEMAPI » (« Gestion des Milieux Aquatiques » et « Prévention des inondations ») exercée depuis 2017 par la Communauté de Communes.

Avec **21 km de façade littorale** et **33 km de digues** (littoral et étier) ainsi que des **centaines d'ouvrages hydrauliques**, la prévention des inondations revêt une importance particulière pour le territoire. Afin de financer en partie cette compétence, la Communauté de Communes a fixé le **produit de la taxe GEMAPI pour 2019 à 782 362 € (soit en moyenne 17,5 €/habitant/an)**.

a. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Un partenariat avec la Communauté de Communes Océan Marais de Monts (pilote), la Communauté d'Agglomération de Pornic et la commune de Villeneuve en Retz a permis de construire et conclure le PAPI de la baie de Bourgneuf. Signé en 2014, il se décline en 7 axes dont les principales concernent les travaux pour renforcer ou rehausser les digues et les actions de sensibilisation du public aux risques de submersions marines. Ce programme est financé par l'État, la Région et le Département (7,7 M€) pour un montant de projets pour Challans Gois Communauté d'environ 11,3 M€ HT.

b. Les actions en cours

1. Travaux de rénovation

> Digues Sud Port du Bec à Beauvoir sur Mer

Les travaux sur les digues de protection contre les submersions marines situées au sud du Port du Bec sur 1 570 m (sur les hameaux des Petits Arsais et de la Bouteille et sur la Matte à Nauleau à Beauvoir sur Mer) ont pris **fin en novembre 2019**. Ils ont permis la rehausse et le confortement des ouvrages. Les travaux ont représenté un coût de 1,4 M€ HT financés par Challans Gois Communauté avec le soutien de l'État (40%), de la Région Pays de la Loire (15%) et du Département de la Vendée (15%).



> Digue du Dain à Bouin



La réfection globale de cette digue de Bouin sur 4 km entre le port du Bec et le port des Champs (écluses non comprises) devrait être engagée en 2020. Ces travaux sont estimés à 6 M€ HT. En 2019, la société Charier TP a été retenue. Un aléa géotechnique a contraint à stopper l'opération, le temps de mener les études complémentaires afin de trouver la solution adaptée à mettre en œuvre.

La durée prévisionnelle des travaux est de 14 mois.

> Études de maîtrise d'œuvre pour aménager les digues de l'Étier de Sallertaine en cours

Les études techniques et réglementaires relatives aux travaux de confortement des rives et écluses de l'étier de Sallertaine à Beauvoir sur Mer, sur la portion allant de la Pointe aux Herbes à l'écluse du Grand Pont (actions du PAPI de la baie de Bourgneuf) se sont poursuivies en 2019. Elles sont menées par le cabinet ÉGIS EAU. Le montant de l'opération globale (études et travaux) est estimé par le PAPI à 2,2 M€ HT.

2. Sensibilisation du public

Une exposition itinérante « Les risques littoraux - Êtes-vous bien préparés ? » permet au public de comprendre les risques littoraux, de manière pédagogique et ludique à travers différentes approches sensorielles.

À travers cette exposition, chacun peut se réapproprier aujourd'hui la culture du risque, pour mieux se préparer en cas de tempête (connaître les bons gestes, adopter les bonnes attitudes en cas de risque de submersion marine, adapter son habitat en fonction de sa vulnérabilité).

En 2019, elle a été installée à Beauvoir sur Mer (été) et à Challans (décembre). 1 260 visiteurs, dont 28 classes de 8 établissements scolaires, ont pu ainsi s'informer.



3. Vulnérabilité de l'habitat : accompagnement des foyers les plus à risques

En 2019, Challans Gois Communauté a mis en place un **accompagnement gratuit pour les propriétaires de maisons ou d'appartements** situés en zone de submersion marine d'aléa fort et moyen ou dans la bande de précaution du **Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de la baie de Bourgneuf** à Bouin et Beauvoir-sur-Mer.

Un diagnostic de vulnérabilité leur permet de déterminer les **travaux qu'ils devront réaliser pour se protéger des inondations** et ils sont accompagnés pour la **demande de subvention auprès de l'État** pour bénéficier de l'**aide financière du Fonds Barnier**.

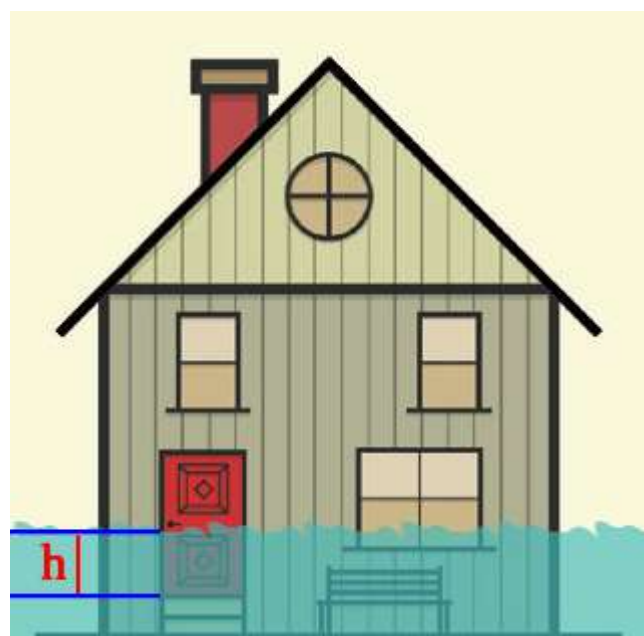
Le cabinet CALYXIS a été retenu en septembre 2019 et a débuté sa mission auprès des habitants dès décembre 2019, à l'occasion d'une première réunion publique.

Plus de 700 habitants ont été identifiés et ont reçu un courrier pour faire la demande de diagnostic. Un formulaire a également été mis en ligne courant 2019 pour faciliter les demandes d'accompagnement.

Prestation d'accompagnement gratuite et personnalisée au domicile de l'habitant

- **Levé topographique par un géomètre** pour déterminer le niveau de vulnérabilité,
- Si le bien est vulnérable : **Visite technique & Diagnostic de l'habitation** pour déterminer les travaux à réaliser,
- **Pour les administrés souhaitant réaliser les travaux** : accompagnement à la **constitution du dossier de demande de subventions jusqu'à l'accord de la subvention** pour bénéficier d'aides.

Sous certaines conditions, les aides du Fonds Barnier couvrent les travaux à hauteur de 80% pour les particuliers (résidence principale ou secondaire), dans la limite de 10 % de la valeur vénale du bien.



La réalisation des levés topographiques et des diagnostics interviendra en 2020.

3. Préserver et valoriser notre environnement

a. Gérer les Milieux Aquatiques

Challans Gois Communauté couvre un territoire d'une richesse environnementale remarquable avec notamment **16 500 ha de marais et un territoire de bocage parcourus par de nombreux cours d'eau.**

1. Entretien et restaurer le marais et les cours d'eau dans un intérêt collectif

L'exercice de la compétence **GEMA** (Gestion des Milieux Aquatiques) a été confié par Challans Gois Communauté à **trois syndicats** qui œuvrent localement sur des bassins particuliers (zones du territoire) pour **préserver, restaurer, entretenir** les cours d'eau et les zones humides afin **d'améliorer la qualité de l'eau et préserver les écosystèmes.**

- > Le Syndicat Mixte des Marais de Saint Jean de Monts et Beauvoir sur Mer (SMMJB) agit sur les bassins des étiers de Sallertaine et de la Taillée,
- > Le Syndicat d'Aménagement Hydraulique du sud Loire (SAH) agit sur les bassins du Dain et du Falleron,
- > Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay (SMMVLJ) agit sur le bassin de la Vie et du Ligneron.

Les actions menées par ces syndicats étaient de plusieurs ordres en 2019 :

- **restauration des berges** de cours d'eau et étiers,
- **renaturation de cours d'eau** pour **améliorer la diversité des habitats aquatiques,**
- **végétalisation des bords de cours d'eau** pour éviter l'érosion et le déplacement du cours d'eau (gestion équilibrée et raisonnée de la ripisylve : forêt riveraine),
- études pour la création de **franchissements pour les espèces** sur les ouvrages tels qu'écluses avec vantelles ou passes à civelles, rampe pour assurer le franchissement des ponts, gué, barrages...

Outre le produit de la taxe GEMAPI, des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) et des Contrats Régionaux de Bassin Versant (CRBV) ont été signés avec des partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, Département, Région) pour financer les travaux importants.



2. Lutter contre les nuisibles pour préserver les zones humides

La collectivité lutte contre les **espèces invasives animales** (ragondins, rats musqués) et les **espèces végétales exotiques** (Jussie, Myriophylle du Brésil) afin de **préserver les zones de marais, la faune et la flore en présence.**

Cette gestion est assurée par le Syndicat Mixte des Marais de Saint Jean de Monts et Beauvoir sur Mer (SMMJB) à qui Challans Gois Communauté a transféré la compétence en 2018. Le syndicat intervient sur son propre périmètre ainsi que celui du territoire communautaire rattaché au Syndicat d'Aménagement Hydraulique du sud Loire.

- > **Plus de 26 200 animaux ont été éliminés** sur le territoire de Challans Gois Communauté, principalement sur les communes de Sallertaine et Bois de Céné, par les **piégeurs** et les **chasseurs.**
- > **Plus de 250 km de réseau colonisé** par la Jussie et la Myriophylle du Brésil ont été nettoyés par le Syndicat Mixte des Marais de Saint Jean de Monts et Beauvoir sur Mer (SMMJB) sur les marais du territoire (arrachage manuel).

b. Construire un projet de développement durable : le PCAET

Challans Gois Communauté s'est engagé fin 2018 dans la mise en place d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, dans le cadre de la loi sur la « Transition énergétique pour la croissance verte ».

Un agent du SyDEV a été mis à disposition de la collectivité pour mener ce projet. Le cabinet **AKAJOULE** a été retenu pour accompagner l'intercommunalité pour élaborer son PCAET, dont la **validation est prévue en 2021**.

L'année 2019 a permis d'élaborer le diagnostic du territoire, et d'organiser une large concertation des acteurs afin d'élaborer une stratégie et un plan d'actions.



Les objectifs d'un tel plan pour le territoire sont de :

- > **Limiter le réchauffement climatique** : réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, réduire les consommations d'énergies et améliorer la qualité de l'air.
- > **S'adapter au changement climatique** : montée des eaux, inondations, sécheresses, canicules...

1. Un cap se dessine pour notre territoire

Sur la base des données actuelles, et suite aux réflexions engagées avec les forces vives lors d'ateliers participatifs, les élus travaillent sur les objectifs suivants :

- > être un territoire **autonome en énergie à l'horizon 2050**,
- > réduire les **consommations d'énergies du territoire de -50% à l'horizon 2050**.

2. Une démarche participative et ouverte aux administrés



Toutes les personnes intéressées (porteurs de projets, entreprises, citoyens...) ou déjà investies pour la transition écologique ont été invitées à participer :

- un **forum public** a rassemblé en octobre 2019 plus de 100 habitants, qui ont pris connaissance des enjeux de notre territoire et ont pu échanger avec des acteurs de la transition écologique autour d'initiatives locales,
- en **novembre et décembre 2019**, deux ateliers ont rassemblé plus de **60 personnes sur les deux thèmes** : « Énergies renouvelables, de la production à la consommation » et « Consommation sobre, responsable et préservation des ressources »,
- un appel à contribution a été mis en place pour que chaque administré puisse communiquer sur un projet en cours ou sur une initiative locale *pour la transition écologique*.

c. Valoriser notre environnement en favorisant les circulations douces

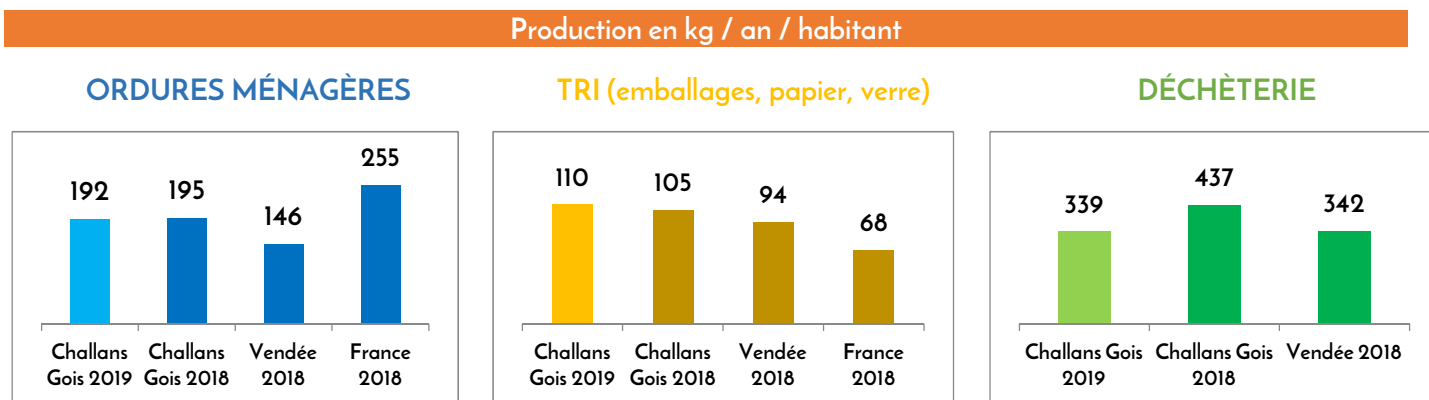
À ce jour, **près de 230 km de sentiers pédestres et 210 km d'itinéraires cyclables balisés** sont accessibles sur le territoire. Challans Gois Communauté **poursuit le suivi de la qualité de ses itinéraires**, en partenariat avec les services municipaux. Ils sont valorisés sur une carte des sentiers éditée chaque année. En 2019, les Offices de Tourisme du Nord-Ouest Vendée et Vendée des Îles ont élaboré un topoguide détaillé de 37 boucles cyclables et pédestres. Il paraîtra en avril 2020.

d. Accompagner les bonnes pratiques et préserver notre environnement

1. Assurer la collecte et le traitement des déchets

La collecte des déchets est réalisée en régie par le service collecte des déchets de l'intercommunalité sur les 11 communes de Challans Gois Communauté : en porte à porte (ordures ménagères et emballages), en colonnes de tri sur plus de 80 points d'apports volontaires et dans 3 déchèteries intercommunales.

> La collecte des déchets sur le territoire en 2019



31 437 tonnes de déchets ont été collectées en 2019. Les évolutions de collecte montrent :

- une nette **baisse en déchèterie** (- 20%),
- une **hausse des emballages** (+ 6,5%),
- une **légère baisse des ordures ménagères**, malgré l'augmentation de la population du territoire (-0,3%),
- une **baisse de 8% du tri du papier** (cette baisse du flux est à l'image du reste de la France),
- une hausse du tonnage de verre collecté (+ 8%).

> Plan de modernisation du réseau des déchèteries intercommunales

Le plan de modernisation du réseau des déchèteries intercommunales s'est poursuivi en 2019. Après la mise en place du Pass Déchets et le réaménagement du site de Challans finalisé en mars 2019, Challans Gois Communauté a repris au 1^{er} juillet 2019 la gestion directe des déchèteries de Beauvoir-sur-Mer et Bouin, auparavant déléguée à la COVED.

Le site de Challans modernisé

Après une année de travaux, l'extension et la modernisation de la déchèterie de Challans permettent un **meilleur accueil des usagers** et un confort de travail accru pour les agents : des **quais de dépôt sécurisés**, des circulations élargies et réorganisées, un **préau pour les déchets électriques** et les déchets spéciaux... L'ensemble de ces travaux a coûté près de **595 000 € HT**.



Accès en déchèterie : mise en place du Pass déchets réussie

Les barrières des déchèteries ont été mises en fonction **le 11 mars 2019**. Le premier bilan est positif. Les utilisateurs expriment majoritairement leur **satisfaction quant au confort d'usage** des déchèteries : moins de circulation, facilité à se stationner, meilleur conseil des agents...

Au 31 décembre 2019 :

- > **26 639 foyers étaient dotés** d'un Pass Particuliers. En moyenne, les foyers ont réalisé 5 passages dans l'année. Seul 1 % des foyers équipés d'une carte ont fréquenté plus de 15 fois les déchèteries.
- > **950 entreprises se sont équipées** de Pass Professionnels. Le tonnage professionnel facturé a augmenté de 50 % en 2019.

> Lutte contre les dépôts sauvages

La collectivité a également poursuivi la mise en œuvre d'importants moyens pour lutter contre les dépôts sauvages en 2019.

150 à 250 m³ de dépôts sauvages ont été collectés tous les mois au pied des colonnes de tri et nettoyés par Challans Gois Communauté.

En 2019, une campagne de communication a été réalisée afin de faire prendre conscience aux administrés de cette problématique.

50 000 € par an

c'est le budget que consacre Challans Gois pour le nettoyage et la collecte des dépôts sauvages près des colonnes de tri (hors coût de traitement des déchets)



> Quelques opérations de réduction des déchets

Composteurs à 10 € : 769 foyers du territoire se sont équipés d'un composteur, vendu 10 € par la Communauté de Communes **en 2019** (3 000 depuis 2016). Lors de la Foire des Minées, le stand de Challans Gois portait sur la prévention des déchets. À cette occasion, la promotion de cette opération a été réalisée.

Collecte spécifique durant les fêtes : Durant les fêtes de fin d'années, un nouveau service de collecte spécial des coquilles & sapins a été mis en place, pour la valorisation de ces déchets. 1,34 tonne de déchets coquillés ont été collectés.

Opération dans les établissements scolaires et équipements publics : En 2019, **6 animations sur le tri des déchets** ont été réalisées auprès de **150 élèves** de CE1 à CM2. **5 accompagnements au tri des déchets** ménagers et industriels ont été proposés (hôpital, entreprises, campings). **3 établissements** ont été accompagnés dans la démarche de **réduction des déchets et compostage** (centre de loisirs et écoles).



2. Contrôler l'assainissement individuel



Challans Gois Communauté réalise le contrôle des assainissements individuels.

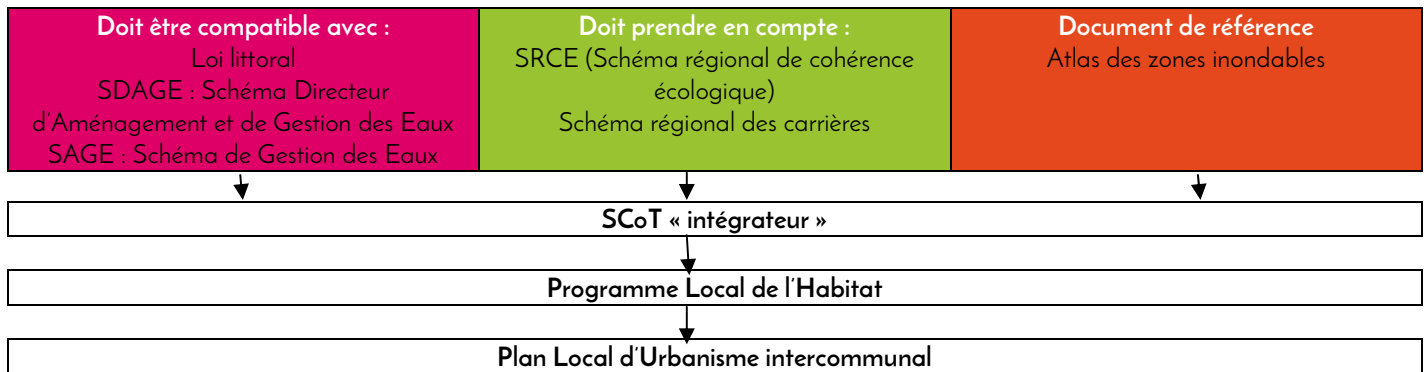
Le territoire compte **5 962 installations d'assainissement non collectif**. Le service a effectué en régie **465 contrôles d'installations nouvelles ou existantes** (en cas d'extensions ou vente) en 2019.

D'autre part, l'entreprise CONTRASST a débuté en **novembre 2018 la réalisation de contrôles de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif** qui sont réglementairement soumis à vérification selon une périodicité de 10 ans. **Près de 3 600 installations seront contrôlées sur 4 ans** sur le territoire. En 2019, 455 contrôles ont été réalisés par CONTRASST.

Enfin, d'après les **526 rapports de contrôle réalisés** depuis le début de la mission, **73% des installations contrôlées nécessitent des travaux dans les 4 ans**.

4. Penser le cadre de vie de demain

La Communauté de Communes est investie dans la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Nord-Ouest Vendée ainsi que dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ces 3 documents de planification de l'aménagement du territoire sont étroitement liés.



a. Schéma de Cohérence Territoriale

Depuis 2011, 28 communes (regroupées en 5 Communautés de Communes) s'étaient associées afin de planifier le développement du Nord-Ouest Vendée. Suite à la fusion des intercommunalités en 2017, le périmètre du SCoT a été restreint à l'échelle des 3 communautés de communes du Nord-Ouest Vendée : **Océan Marais de Monts, île de Noirmoutier et Challans Gois Communauté** (67 474 hectares - 75 000 habitants).

L'objectif de ce travail commun est d'organiser l'aménagement du territoire dans le souci du respect du Grenelle de l'Environnement en **structurant le territoire** tout en **limitant la consommation d'espaces naturels et agricoles**.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** et le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** fixent un objectif de **10 250 habitants supplémentaires** accueillis à horizon 2030, nécessitant la construction de **920 logements par an**, tout en **limitant la consommation de l'espace** (357ha pour le résidentiel à horizon 2030). Afin de protéger les espaces naturels et agricoles, le SCoT prévoit une **réduction de 40 % de consommation d'espaces pour l'habitat et de 57% pour l'économie**, par rapport aux 10 dernières années. Le projet comprend également un volet commercial et un volet littoral.

Le projet de SCoT a été **arrêté en février 2019**, puis il a fait l'objet d'une **enquête publique** durant l'été **2019** et il a été **approuvé en décembre 2019**.

b. Programme Local de l'Habitat 2020-2025

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) élaboré par la Communauté de Communes permet de fixer sur 6 ans pour chaque commune du territoire :

- un objectif de logements à construire sur 6 ans,
- les types de logements à construire pour correspondre aux besoins des habitants actuels et futurs,
- il peut aussi proposer des actions (ex. : aides aux travaux, à l'accession ou au logement social...), des partenariats pour accompagner la transition énergétique, ou des orientations en matière de qualité architecturale...

La construction du nouveau PLH a débuté fin 2017. Il a été adopté par le Conseil Communautaire en juillet 2019.

Les orientations du PLH se dessinent selon 4 axes.

> **Préserver le cadre de vie des habitants actuels et futurs** : organiser la densification de l'habitat dans le respect du cadre de vie, subventions aux travaux de rénovation énergétique...

> **Développer une offre de logements attractive et abordable pour les jeunes actifs** : aides à l'accession, construction de logements en location-accession, aides à la création de logements pour les saisonniers, plateforme de location à destination des jeunes...

> **Répondre aux besoins de la population sénior et anticiper le vieillissement de la population** : aides aux travaux d'adaptation des logements...

> **Poursuivre la diversification des logements en faveur de la mixité sociale** : aides aux bailleurs sociaux selon certains critères, coordonner l'attribution des logements sociaux à l'échelle intercommunale, subventionner des associations en faveur du logement.

Challans Gois Communauté investira ainsi **3,9 M€ sur 6 ans** avec une part importante pour la construction ou l'amélioration de l'habitat : 1,4 M€ pour l'habitat public & 1,6M€ pour l'habitat privé. Elle renforce également son **accompagnement à la rénovation énergétique** (sans critères de ressources) **et à l'accession à la propriété** (Eco Pass) auprès des usagers.

c. Plan Local d'Urbanisme intercommunal

1. Une politique d'aménagement à l'échelle intercommunale

Challans Gois Communauté élabore un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ou PLUi. Il s'agit du projet de développement du territoire pour les 10 ans à venir. Après approbation, le PLUi **remplacera les PLU actuellement en vigueur dans les communes**. Il sera le **règlement unique pour le droit à bâtir sur l'ensemble des propriétés du territoire** et le **support pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme** (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...).

Dans l'attente de l'élaboration du PLUi, 4 procédures d'évolution des PLU communaux ont été suivies en 2019 par le service aménagement de la Communauté de Communes.

2. Des objectifs fixés

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) **a été débattu en Conseil Communautaire en octobre 2018**, et a été présenté aux habitants lors d'une **réunion publique le 9 avril 2019**. Il porte sur **4 objectifs forts** :

- **Préserver et valoriser l'environnement**, élément fondamental de notre identité,
- Structurer autour du pôle de Challans, **deux pôles secondaires : Beauvoir sur Mer et La Garnache**,
- **Prioriser le développement dans les espaces déjà construits**, dans les bourgs, pour limiter l'étalement urbain,
- **Développer l'attractivité économique et touristique** du territoire, ses accès et ses équipements (notamment numériques).

L'aménagement des 10 prochaines années devra permettre de :

- **Réduire de 50% la consommation des espaces** agricoles et naturels (par rapport à la période 2008-2018),
- Produire environ **500 logements neufs par an** sur les 11 communes, dont **10% à 20% de logements sociaux**,
- Accueillir **+ 6 000 habitants** en 10 ans.



3. Élaboration du règlement et du zonage

En parallèle de l'élaboration du PADD, les élus ont débuté en 2019 le travail sur les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** et le **règlement écrit & graphique** sont en cours d'élaboration. Ce dernier délimitera les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, zones naturelles et forestières.... et fixera les règles applicables à l'intérieur de chaque zonage. Divers temps de travail collectifs ont eu lieu en 2019 :

- 18 ateliers techniques (thématiques et par commune),
- 22 réunions en communes (projets communaux, délimitation de la zone U, diagnostic agricole).

ZOOM sur l'instruction des autorisations d'urbanisme

En 2019 : Plus de 1 950 actes ont été instruits pour les 11 communes de Challans Gois Communauté (dont 33 % pour la commune de Challans, 15 % pour La Garnache, 9 % pour Beauvoir sur Mer et Sallertaine...).

IV. Les ressources de la collectivité

1. Les finances

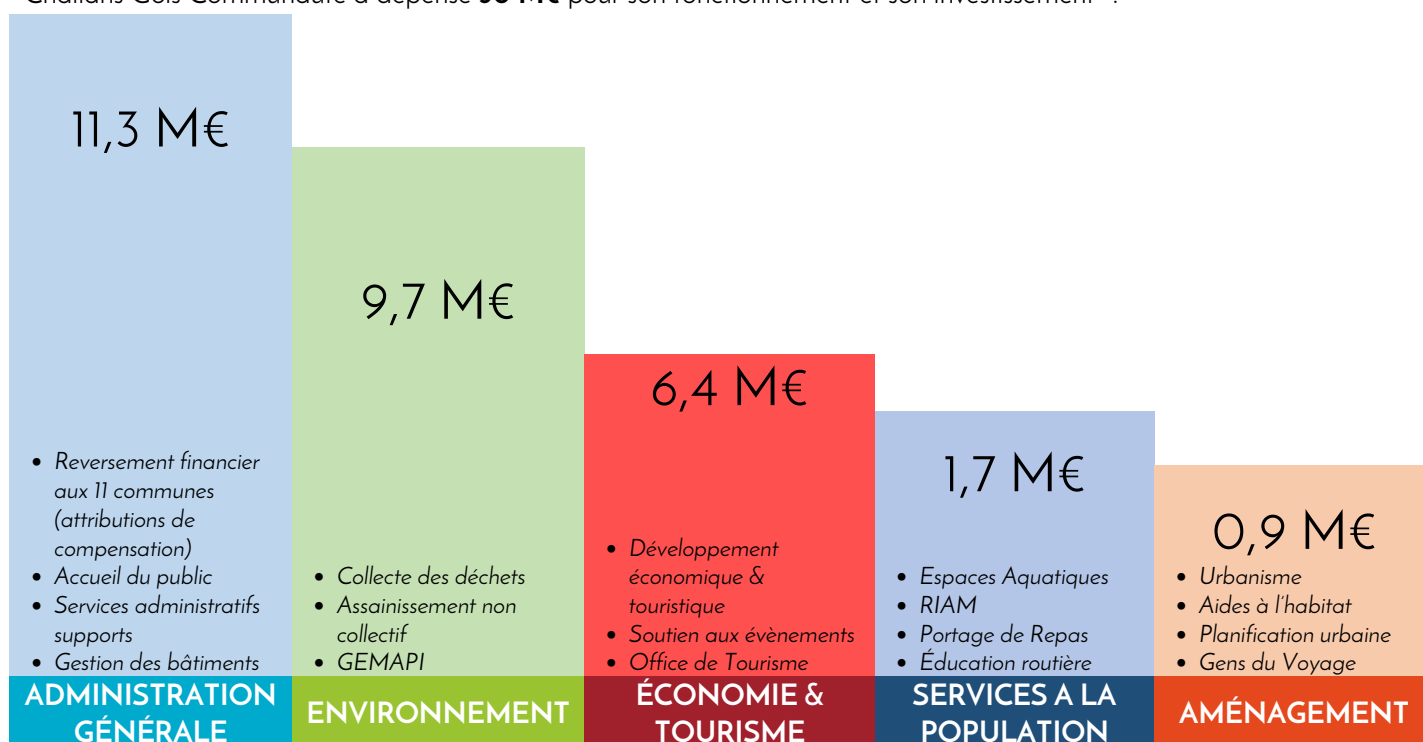
a. Indicateurs financiers

La Communauté de Communes organise ses finances autour d'un budget principal et de cinq budgets annexes : Ateliers-relais | Activités économiques | Service public d'assainissement non collectif (SPANC) | Site des Presnes (Haras) | Parc d'activités du Vendéopôle.

30 M€ de dépenses
31,3 M€ de recettes
Dépenses & recettes réelles 2018 tous budgets confondus

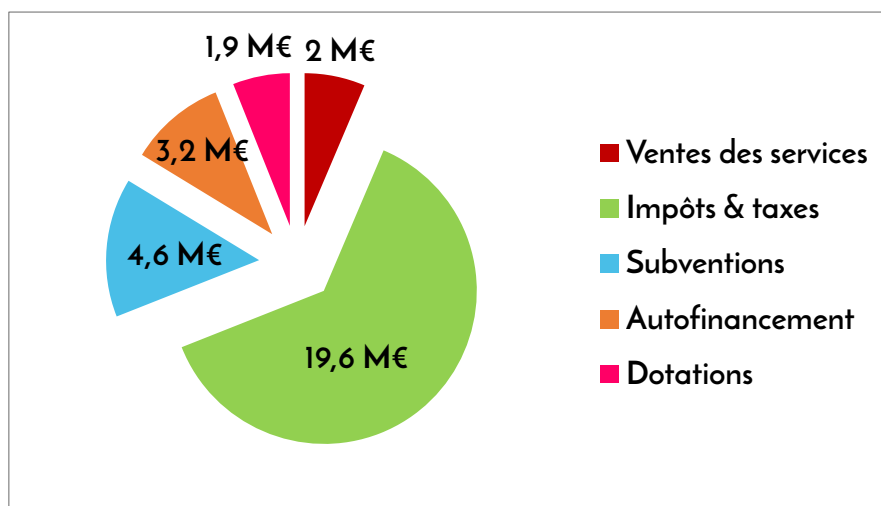
> Comment les dépenses sont-elles réparties en 2019 ?

Challans Gois Communauté a dépensé **30 M€** pour son fonctionnement et son investissement :



> Comment la collectivité a-t-elle financé son fonctionnement et ses projets ?

Pour réaliser ces dépenses, les recettes réelles de la collectivité s'élèvent à **31,3 M€**, ainsi qu'un autofinancement à hauteur de 8,9 M€.



5,9 € investissement

Hors remboursement de la dette



c. 2018-2021 : les grands chantiers d'avenir pour le territoire (Débat d'Orientation budgétaire 2020)

La collectivité a établi une **Programmation pluriannuelle des investissements** qui prévoit des investissements à hauteur de **53,4 M€** inscrits sur les quatre années à venir.

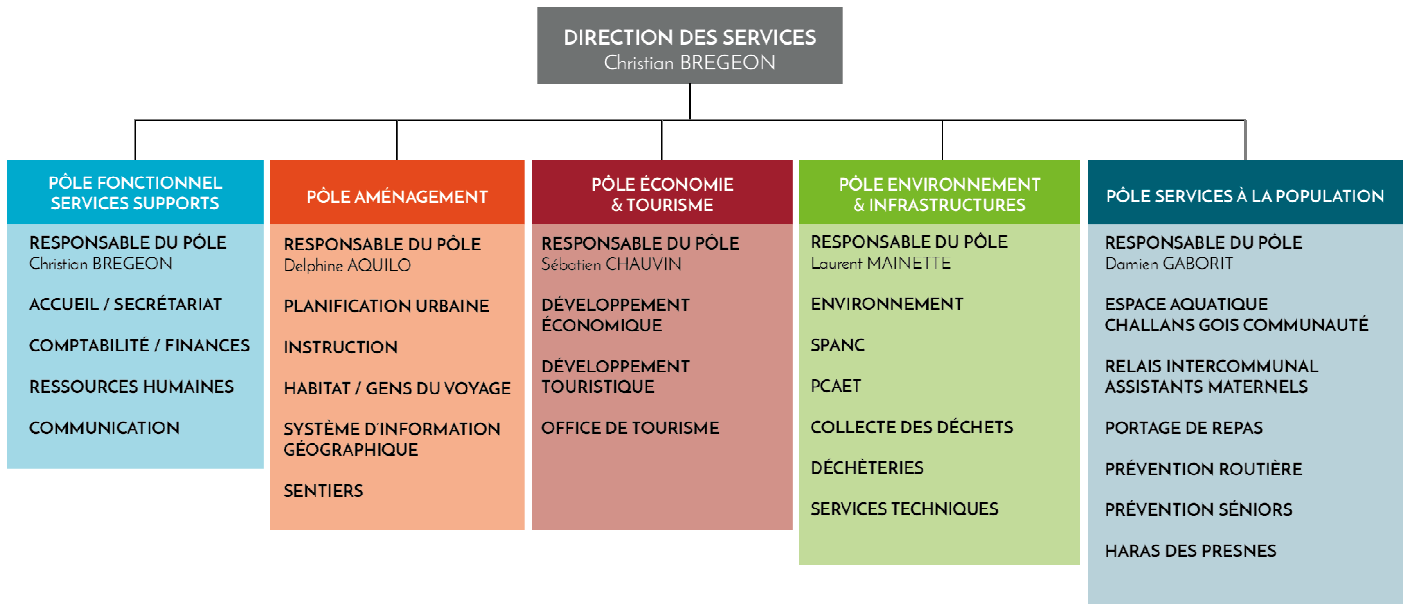
Ces projets portent sur divers domaines, dont les principaux sont :

- 18,6 M€ pour la construction du futur Centre Aquatique
- 11 M€ pour la GEMAPI
- 5,5 M€ pour l'aménagement économique (Parcs d'Activités et locaux économiques)
- 4,6 M€ pour la collecte des déchets
- 2,5 M€ pour la construction de la Maison de l'Enfance
- 2 M€ pour le déploiement du Très Haut Débit
- 1,7 M€ pour l'aménagement de Pistes cyclables
- 1,5 M€ pour l'aménagement de la ZAC de la Romazière
- 1,1 M€ pour l'habitat
- 0,6 M€ pour l'aménagement du Haras des Presnes
- 0,3 M€ pour l'assainissement non collectif

2. Les ressources humaines

a. L'organisation des services

Afin de répondre aux compétences intercommunales, **les services sont structurés en 5 pôles** (Fonctionnel, Aménagement, Économie/Tourisme, Environnement & Infrastructures, Services à la population). Ils ont vocation à accompagner les élus et à assurer la gestion et le développement des services publics.



b. L'évolution des services

L'évolution des effectifs du personnel en 2019 (90,3 ETP soit 108 agents, permanents, temporaires ou saisonniers à la fin 2019, par rapport à 85,6 ETP à la fin 2018) est notamment **liée à** :

- La reprise en régie de la gestion des déchèteries,
- Le renforcement de l'encadrement du service « déchets »,
- Le développement des services techniques,
- Le renforcement du service économie,
- Le renforcement du service communication,
- L'animation du PCAET,
- La mise en place d'une nouvelle tournée pour le portage de repas.

c. Les actions de prévention

En 2019, des actions en faveur de l'hygiène et la sécurité ont été mises en place :

- Sensibilisation ergonomique des postes de travail : 22 agents formés,
- Prévention et Secours civiques niveau 1 : 21 agents formés,
- Sauveteur Secouriste au Travail : 24 agents formés,
- Étude de poste au sein du RIAM en lien avec le Centre de Gestion,
- Mission d'inspection des bâtiments en lien avec le Centre de Gestion.

d. Extension du siège de l'intercommunalité à l'étude

L'extension de la mairie et du siège intercommunal a été étudiée en 2019. Ce projet doit répondre au développement des compétences et services de l'intercommunalité, accueillir au mieux les usagers, faciliter la mutualisation et le transfert de compétence entre collectivités. Pour répondre aux besoins estimés, le scénario retenu comprend une **extension du bâtiment existant via une 3^{ème} aile (sur 1 852 m²) et la création d'un parking** pour un montant d'opération de 3,9 M€ HT. Le choix définitif du projet sera à la charge de la future équipe communautaire. Les appels d'offres travaux pourraient être lancés fin 2021 et les travaux réalisés en 2022-2023.

e. Qui sont les agents de la Communauté de Communes ?

Au 31 décembre 2019, les effectifs de la Communauté de Communes comptaient **84 agents permanents (dont 17 agents non titulaires)**.

La collectivité a également fait appel à :

- > **12 personnels saisonniers** recrutés dans les services Office de Tourisme, Collecte des déchets.
- > **14 agents contractuels** pour des remplacements ou accroissement d'activités dans les services techniques (2), Collecte des déchets (6), Portage de repas (1), Office de Tourisme (1), Administration (1) et Espace Aquatique (2).

Répartition des agents permanents par pôle



54 % homme

46 % femme

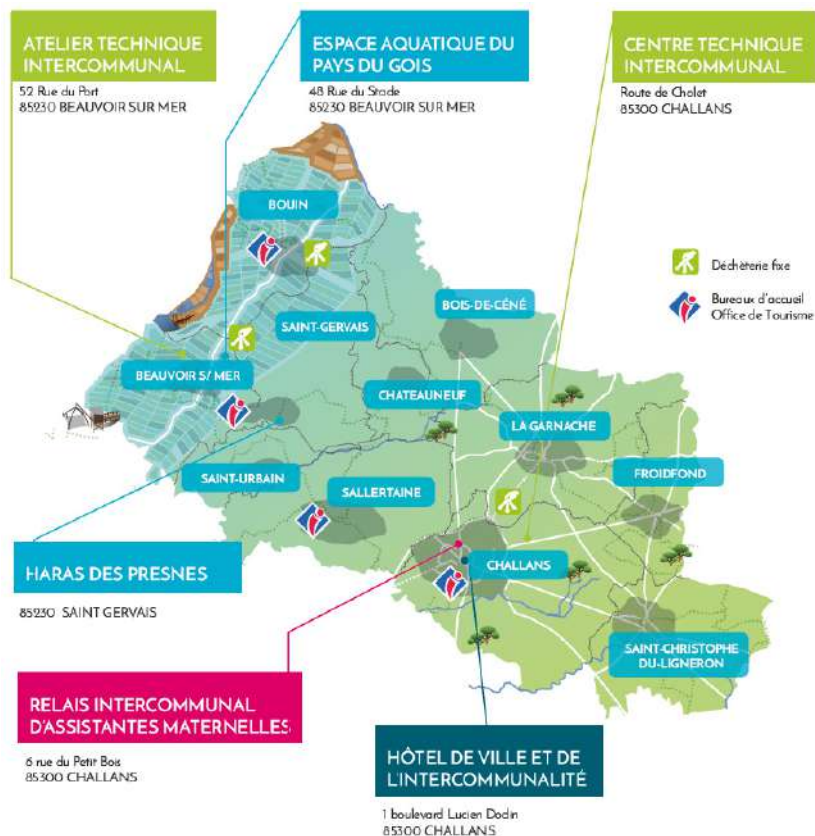
Répartition des cadres d'emplois

- > **Catégorie A :**
12 % cadres
- > **Catégorie B :**
15 % encadrants intermédiaires
- > **Catégorie C :**
73 % agents d'exécution

Lieux de travail des agents :

- 1 siège administratif (2 bâtiments) à Challans
- 2 centres techniques à Beauvoir-sur-Mer et Challans
- 4 bureaux d'accueils de l'Office de Tourisme
- 1 espace aquatique à Beauvoir-sur-Mer
- 3 déchèteries fixes
- RIAM à Challans
- Haras des Presnes à Saint-Gervais

Coût de la masse salariale
3,6 M€



3. Nos partenaires institutionnels

a. Les contrats de territoire : État, Région & Département

À travers les politiques contractuelles établies en 2017, **20 projets intercommunaux et communaux seront réalisés avec le soutien financier de nos partenaires institutionnels** :

- Le **Contrat de Ruralité** porte sur **14 projets** portés par l'intercommunalité ou les communes.
La participation de l'État s'élève à 3,3 M€ sur 4 ans,
- Le **Contrat Vendée Territoires** soutient **8 projets** portés par l'intercommunalité ou les communes.
La participation du Conseil Départemental s'élève à 3,2 M€ sur 4 ans,
- Le **Contrat Territoires Région** soutient **3 projets** portés par l'intercommunalité ou les communes.
La participation de la région des Pays de la Loire s'élève à 2,4 M€ sur 4 ans.

Les projets soutenus

- > **Économie/tourisme** : Modernisation des Halles de Challans, Programme en faveur des pistes cyclables, Création d'un commerce de proximité à Saint-Urbain,
- > **Sport et culture** : Centre Aquatique, Construction d'une salle de sports à Sallertaine, Rénovation de l'Espace culturel de Bouin, Rénovation de la médiathèque de Challans, Construction d'un complexe sportif à La Garnache,
- > **Social et éducation** : Maison de l'Enfance, Création d'un pôle scolaire à Saint-Christophe du Ligneron, Construction d'une école à Bois-de-Céné,
- > **Environnement** : Nouvelles colonnes de tri enterrées,
- > **Aménagement du territoire** : Extension de la Mairie de Châteauneuf, Aménagement en centre-ville de Challans, Aménagement des centre-bourg de Froidfond, Saint Gervais, Châteauneuf & Beauvoir sur Mer, Aménagement d'une ZAC à La Romazière.

M€. Les politiques contractuelles vont y contribuer **avec le reversement de 9 M€ de subventions** aux communes du territoire (5,4 M€) et à Challans Gois Communauté (3,6 M€).

Taux de réalisations 2019

| | Enveloppe du contrat | Engagement 2017-2019 |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| Contrat de Ruralité | 3,3 M€ | 2,2 M€ |
| Contrat Vendée Territoires | 3,3 M€ | 2,1 M€ |
| Contrat Territoires Région | 2,4 M€ | 2 M€ |
| TOTAL | 9 M€ | 6,3 M€ |



Photos ci-dessus : Le complexe sportif de La Garnache, le Pôle scolaire de Saint-Christophe-du-Ligneron et le centre bourg réaménagé de Saint-Gervais ont été inaugurés en 2019.

b. Nos partenaires institutionnels locaux

Challans Gois Communauté adhère à des organismes locaux et départementaux dans le cadre des politiques publiques qu'elle pilote.

| | |
|--|----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> > Syndicat Mixte Marais Bocage Océan (SCoT) > SyDEV Comité Territorial intercommunal de l'Énergie > Syndicat Intercommunal à Vocation Unique aéroport > Établissement public foncier de la Vendée | Aménagement du territoire |
| <ul style="list-style-type: none"> > Syndicat Mixte Vendée des îles > MDEDE > INOV/ IVCO > Société publique Locale « Agence au service des collectivités locales de Vendée » > Commission Départementale d'Aménagement Commercial | Économie - Tourisme |
| <ul style="list-style-type: none"> > Syndicat Mixte « TRIVALIS » > Syndicat Mixte Marais Saint Jean de Monts - Beauvoir sur Mer > Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay > Syndicat Mixte d'aménagement hydraulique du sud de la Loire > Association du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf > Commission Locale de l'Eau > Syndicat Mixte Vendée Eau > Natura 2000 > AMORCE - Association de collectivités pour la gestion des déchets | Environnement |
| <ul style="list-style-type: none"> > Association Mission Locale Vendée Atlantique > Centre Hospitalier Loire Vendée Océan > Lycée Truffaut > Lycée Couzinet > Collège Milcendeau > NOV FM | Service à la population |
| <ul style="list-style-type: none"> > FDAS > Syndicat Mixte E-collectivités Vendée | Administration Générale |

